

Image not found or type unknown



Reloger une personne agée en cas de logement insalubre

Par **ketty78**, le **10/11/2008** à **18:25**

bonjour, rnle plancher de ma grand mère s'est ecroulé. un expert est venu sur les lieux et a condamné l'accès a son logement. elle est locataire et agée de 80 ans.rnma question est la suivante :rnquelles sont les responsabilités des propriétaires pour re logé ma grand mère ?